L'ESSENTIEL DU CSE



DO Réunion-Mayotte 30 octobre 2026

SOMMAIRE

Plan radial cyclone 2026 1
Dérogation relative au dépassement horaire hebdomadaire et quotidien du travail en période cyclonique 2
Projet d'évolution des horaires des boutiques de centres commerciaux de Ste-Clotilde, Ste-Suzanne et Le Port-Sacré Cœur 2
Désignation d'un préventeur en charge des activités de protection et de prévention des risques professionnels 2
Vie du CSEE 3

Quatre dossiers ont été présentés lors du CSEE d'octobre. Les deux premiers concernent le dispositif **RADIAL**, mis en place pour préparer la saison cyclonique 2026-2027. Le troisième porte sur l'évolution des horaires d'ouverture du lundi dans les boutiques Carrefour de Sainte-Clotilde, Sainte-Suzanne et du Cap Sacré Cœur au Port.
Le quatrième dossier, plus inhabituel, concerne le recrutement d'un préventeur.

Plan radial cyclone 2026

✓ Consultation

Objectif : Remise en état du réseau en 14 jours.

Cette consultation annuelle, réalisée avant la saison cyclonique, présente l'organisation d'Orange pour assurer la continuité du réseau et rétablir les services en moins de 14 jours après un cyclone.

À La Réunion et à Mayotte, le dispositif s'appuie sur plusieurs phases : pré-alerte, alerte orange, alerte rouge et sauvegarde. En alerte rouge, la sécurité des salariés et des installations est prioritaire, et aucune intervention sur le terrain n'est autorisée.

Après la levée de l'alerte, les équipes évaluent les dégâts, identifient les pannes et rétablissent en priorité les services des clients essentiels. La reprise s'organise en lien avec la préfecture, EDF, les équipes internes et les renforts nationaux.

Le suivi de la crise repose sur des indicateurs, des tableaux de bord et une communication régulière. Des mesures RH encadrent également les conditions de reprise, les heures supplémentaires, les déplacements et les indemnités. Enfin, un bilan post-crise permet d'évaluer les actions menées, les coûts engagés et les améliorations à mettre en place.

Analyse de la CFE-CGC

Notre organisation syndicale émet un avis favorable au projet RADIAL, qui vise à rétablir rapidement les réseaux et les services en cas de crise majeure. La présentation précise les rôles de chacun et l'organisation mise en place pour gérer efficacement ces situations.

Nous rappelons toutefois que la sécurité des salariés doit rester la priorité absolue, notamment lors des épisodes cycloniques. Nous demandons également le respect des temps de travail et de repos ainsi que la mise à disposition de moyens humains et matériels suffisants pour mener à bien les interventions.

Vote des élus

- Pour : Les 19 élus



Dérogation relative au dépassement horaire hebdomadaire et quotidien du travail en période cyclonique

✓ Consultation

Anticiper les interventions, dans le respect des règles de travail et de repos

Le CSEE a été consulté sur les dérogations aux durées maximales de travail en cas d'événement cyclonique durant la saison 2026-2027. Ces dérogations, soumises à l'autorisation des autorités compétentes, pourraient concerner environ 106 salariés de la DT et de la DSI Réunion-Mayotte. Le repos hebdomadaire obligatoire reste maintenu.

Les conditions de travail habituelles demeurent applicables et les interventions seront indemnisées selon les dispositions prévues par le plan cyclone, après validation managériale.

Ce dispositif s'inscrit dans le respect du Code du travail, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires et du maintien des temps de repos obligatoires.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange prend acte que ce dispositif est encadré par la réglementation et soumis aux autorisations nécessaires. Sous réserve du respect du Code du travail et des temps de repos des salariés concernés, nous émettons un avis favorable.

Vote des élus

- Pour : 14 [CFE-CGC Orange – FO - UNSA]
- Contre : 2 [SUD]
- Abstention : 3 [CFDT]

Projet d'évolution des horaires des boutiques de centres commerciaux de Ste-Clotilde, Ste-Suzanne et Le Port-Cap Sacré Cœur

✓ Information-Consultation

Une nouvelle organisation le lundi matin dès novembre 2026 pour Ste-Clotilde, Ste-Suzanne et Le Port-Cap Sacré Cœur

Le projet vise à adapter les horaires d'ouverture du lundi matin dans les boutiques Carrefour de Sainte-Suzanne, Sainte-Clotilde et du Port-Cap Sacré Cœur, suite à l'évolution du règlement des galeries commerciales.

À compter du 16 novembre 2026, les boutiques ouvriront le lundi de 12h00 à 20h30 à Sainte-Suzanne et Sainte-Clotilde, et de 12h00 à 20h00 au Port-Cap Sacré Cœur. La réunion d'équipe sera avancée à 11h15, sans changement des horaires de travail ni impact pour les managers.

Cette évolution concerne 37 salariés. Les équipes ont été ou seront informées en amont de sa mise en œuvre.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange émet un avis favorable à ce projet, qui permet de respecter les règles des centres commerciaux de Sainte-Suzanne, Sainte-Clotilde et du Port-Cap Sacré Cœur. Cette évolution des horaires permet de retrouver la situation d'avant janvier 2024 sans impact sur l'organisation du travail des équipes.

Vote des élus

- Pour : Les 19 élus

Désignation d'un préventeur en charge des activités de protection et de prévention des risques professionnels

✓ Information-Consultation

Recrutement d'un préventeur externe : une consultation du CSEE inédite

De manière inédite, l'employeur a consulté le CSEE sur le recrutement externe d'un préventeur pour remplacer le titulaire parti en TPS. Ce poste est chargé du suivi et de la coordination de la prévention des risques professionnels.

Les élus se sont interrogés sur l'intérêt de cette consultation, le dossier ne faisant apparaître aucun impact particulier sur l'organisation du travail ou les conditions de santé et de sécurité. Il a toutefois été rappelé que cette consultation est prévue par le Code du travail pour le recrutement du responsable de la prévention.

Les élus ont relevé que l'identité du candidat retenu n'apparaissait pas dans les documents transmis. Ils ont estimé que, pour rendre un avis éclairé sur ce recrutement, ils devaient disposer d'informations suffisantes sur le profil, les compétences et l'expérience de la personne concernée. À l'issue des échanges, le nom du candidat retenu a finalement été communiqué aux élus.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC Orange n'a pas pris part au vote, estimant que ce recrutement relève de la responsabilité de l'employeur. Nous regrettons le manque d'anticipation dans le remplacement des préventeurs et resterons attentifs aux moyens mis en œuvre pour assurer une véritable prévention des risques sur le terrain, au plus près des équipes et des managers.

Nous travaillerons néanmoins de manière constructive avec la personne recrutée.

Le vote des élus témoigne des réserves exprimées sur la méthode retenue par la Direction.

Vote des élus

- Pour : 0
- Contre : 1 [SUD]
- Abstention : 5 [CFDT-UNSA]

Les 12 élus CFE-CGC Orange et FO n'ont pas pris part au vote

Vie du CSEE

✓ Information

Restauration

Le secrétaire a fait le bilan de la restauration du 3e trimestre :

✓ Dépenses T3 : 241 167 € en subventions de titres-restaurant.

✓ Moyennes mensuelles T3 :

- 663 commandes par mois, soit 10 066 titres.
- 74,7 % des salariés commandent.
- Paiements mensuels moyens : 160 (non spécifié), 174 CB, 489 prélèvements.

Légère baisse liée aux vacances scolaires (juillet-août)

Préparatifs des fêtes de fin d'année, utilisation du Tableau Magique

La newsletter du 2 novembre rappellera les dates limites des évènements suivants :

✓ Soirée des salariés de décembre : 226 inscrits sur les 250 maximums possibles

✓ Arbre de Noël enfants : 456 participants enregistrés dont 197 enfants : inscription repoussée au 5/11

✓ Noël des adultes : un bon cadeau de 110 € sera offert à chaque ouvrant droit : 574 précommandes enregistrées, des relances vont être faites pour les retardataires

✓ Tableau magique : le bureau va faire une relance à tous les bénéficiaires qui n'ont pas consommé leurs droits et à ceux qui l'ont utilisé partiellement

- Permanence livres

Opération « Sete à lire » sur le site du Chaudron (réfectoire) le jeudi 5 novembre. Une sélection de livres neufs pour tous les âges à des prix compétitifs. L'opération pourrait s'étendre sur d'autres sites (Ravine Blanche, Champ Fleuri) selon les possibilités du prestataire.

Réunion Vacances Bleu Vert

Le CSE prend acte de la démission de Kevin Hoareau de son mandat d'administrateur représentant notre instance au sein de RVBV, avec une prise d'effet au 26 novembre 2026, date du prochain CSE. Ce délai est laissé afin d'identifier des candidats intéressés avant le vote de remplacement, tout en rappelant que la personne mandatée s'engagera à effectuer des retours réguliers au CSE.

VOS REPRÉSENTANTS CFE-CGC ORANGE :

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet :	0692 00 45 57
Ingrid Dobaria :	0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet :	0692 21 55 53
Sinda Buchle :	0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot :	0692 07 40 74
Mariame NAHOUDA H :	0639 40 93 99
Jessica Gauvin :	0692 34 10 59
Raphael Erudel :	0692 29 83 66
Vanessa Moinache :	0692 64 90 94
Audrey Willette :	0692 07 05 51

Commissions CSE :

Commission ASC : RAPHAEL ERUDEL - Indrani FERRERE - Patrice CADET

Commission Restauration : VANESSA MOINACHE - INGRID DOBARIA - JM MAILLOT

Commission Égalité pro : AUDREY WILLETTE

Commission Handicap : RAPHAEL BONACHERA - SINDA BUSCHLE - GAEL BEAUPREAU

Commission Projets Économie Évolution des marchés : JEAN-FRANÇOIS PAYET

Commission Emploi Formation : JM MAILLOT - Indrani FERRERE - JESSICA GAUVIN

Représentant syndical : BRUNO RAMARA

Prochain CSEE : 26 novembre 2026

Vous aussi, vous voulez faire bouger les lignes ?

Rejoignez-nous !

Flashez ce code et Adhérez à la CFE-CGC Orange Ou cliquez ici

CFE CGC Ensemble groupe Orange

CHOISISSEZ CEUX QUI AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : DO Réunion-Mayotte

cfecgc-orange.org

Pour recevoir nos publications : https://cfeora.org/S0iLels

www.cfecgc-orange.org